

AVENANT N° 1 A UN BAIL COMMERCIAL signé le 22 Juillet 2022
Local , ANGET 64600, 4 rue Marie Blaque

ENTRE LES SOUSSIGNÉES :

EURL THIMEN au capital de 9.400 euros
Immatriculée au RCS de Bayonne sous le numéro 524 676 202
Dont le siège social est à Anglet 64600 – 4 rue Marie Blaque
Représentée par Monsieur Thierry Mendiboure
Dit ci-après "LE BAILLEUR" d'une part

ET

Société Pitel Distribution
S.A.R.L au capital de 7.622,45 euros
Immatriculée au RCS de Dax sou le numéro 317 574 960
Dont le siège social est à Tarnos 40220 – 11 imp Lahounit
Représentée par Mme Catherine Cubaud
Dit ci-après "LE PRENEUR" d'autre part

EXPOSE

Les parties ont signé un bail commercial à date d'effet du 1^{er} Aout 2022 concernant 150 m² environ de locaux en rez-de-chaussée avec deux places de parking privatives sis à ANGET 64600 – 4 rue Marie Blaque.
Le Preneur ayant créé une société afin d'exercer l'activité prévue dans le bail, les parties ont convenu de changer de preneur.

CECI EXPOSE

Il est arrêté et convenu ce qui suit :

La comparution du preneur est annulée et remplacée par :

S.A.S HOMEA INSIDE
Au capital de 10.000 euros
Immatriculée au RCS de Bayonne sous le numéro 922 240 973
Dont le siège social est à Anglet 64600 – 4 rue Marie Blaque
Représentée par Mme Catherine Cubaud

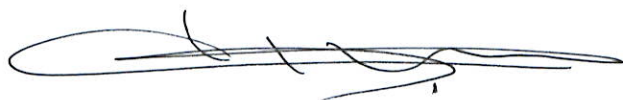
Dit ci-après "LE PRENEUR"

Toutes les autres clauses du bail restent inchangées.

Fait en deux exemplaires à Anglet le 31/01/2023

Le BAILLEUR
"Lu et approuvé"

Lu et approuvé



Le PRENEUR
"Lu et approuvé"

Lu et approuvé

